New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
Amy Durepos		Le 19 novembre 2026
Nom de l'établissement		**Numéro de permis**
Garderie les p'tits amis de Amy		2014947
Adresse		**Numéro de téléphone**
7 rue Harry DSL de Grand-Sault/Falls NB E3Z 0A4		(506) 475-5080
Type de permis	**Nombre maximal d'enfants**	**Âges des enfants**
Garderie éducative en milieu familial	6	NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE	**Titre du poste**	
Pascale Dumont-Levesque	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour une garderie éducative en milieu familial. Les éléments suivants sont observés :
- Les exigences d'affichage sont : la routine quotidienne, le menu pour les collations et du diner, la procédure d' évacuation, le nom et le numéro de téléphone pour les personnes contact, aucune allergie constituant un danger de mort, le permis et les derniers rapports d'inspection.
- Aucune mise à jour de l'information concernant les membres du personnel.
- Un espace d'accès facile où les effets personnels de chaque enfant sont clairement séparés et identifiés à son nom
- Espace de rangement : Les produits toxiques, chimiques et de nettoyage qui se trouvent dans la garderie sont rangés sous clé et hors de portée des enfants.
- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure sont variés, adaptés à l'âge des enfants, disponibles en quantité suffisante et rangés sur des étagères basses et ouvertes afin que les enfants puissent y accéder de manière autonome. Tous les objets sont propres, bien entretenus et en bon état.

Observation de la sieste, de l'accueil de l'après-classe et de la collation fournie par la garderie (compote et biscuit).

original signé par
Pascale Dumont-Levesque — Le 19 novembre 2026
Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Amy Durepos — Le 19 novembre 2026
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"